

Conférence internationale sur

Tenure Forestière, Gouvernance et Entreprise

Nouvelles Opportunités pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale

Programme

25 – 29 mai 2009

Hôtel Mont Fébé, Yaoundé, Cameroun

Sous le
Patronage du:



Ministère des
Forêts et de la
Faune du
Cameroun

Co-organisée par:

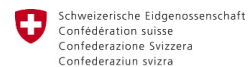


Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), Initiative des droits et ressources (RRI), Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Centre de recherche forestière internationale (CIFOR), Centre international pour la recherche en agroforesterie (ICRAF), Intercooperation, Alliance globale de la foresterie communautaire (AGFC), Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun (MINFOF)

Sponsorisée par:



FORD FOUNDATION



Swiss Agency for Development and Cooperation SDC

State Secretariat for Economic Affairs SECO

Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID), Agence norvégienne pour le développement international (NORAD), Agence suédoise pour le développement international (SIDA), Ford Foundation, Centre de recherches pour le développement international (CRDI), Ministère néerlandais des affaires étrangères (Buitenlandse Zaken), Département des affaires étatiques des Etats-Unis, Direction du développement et de la coopération de la Confédération suisse (DDC) & Secrétariat des affaires économiques (SECO)

À propos de la conférence

Cette conférence va catalyser de nouvelles et plus larges actions pour les gouvernements et les organisations de la société civile afin de sécuriser les droits de tenure foncière et forestière en Afrique de l'Ouest et Centrale. A travers les panels et les travaux de groupes pendant la conférence, les participants partageront leurs expériences dans la sécurisation des droits de tenure, aussi dans l'établissement du lien entre réforme foncière et d'autres objectifs tels que l'amélioration des moyens de subsistance, la sécurisation des investissements, la promotion des petites entreprises, et les stratégies pour faire face aux changements climatiques.

Les connaissances qui seront acquises pendant la conférence ainsi que les nouvelles actions qui y seront développées contribueront à renforcer les impacts d'autres initiatives clés, particulièrement sur l'application de la loi forestière et des principes de gouvernance, et sur les Accords de Partenariat Volontaire (APV- en anglais, *Voluntary Partnership Agreements*). Tout cela met en exergue la nécessité et l'urgence de clarifier les droits. Cette rencontre réunira pendant cinq jours des représentants des gouvernements des pays producteurs de bois tropicaux qui sont membres de l'OIBT, des représentants de ministères en charge des questions foncières et forestière, des membres de la société civile, des organisations communautaires, et des représentants d'organisations internationales et de bailleurs de fonds. Les participants seront engagés à préciser les objectifs et élaborer de nouveaux programmes pour de nouvelles interventions et réformes dans la région.

Contexte

En Afrique de l'Ouest et Centrale (AOC), tout comme dans de nombreux pays à travers le monde, il est largement reconnu qu'un faible système de gouvernance et l'insécurité des droits de tenure foncière tels que des revendications concomitantes ou conflictuelles, l'iniquité dans la répartition des droits, ou le manque de reconnaissance des droits de propriété coutumiers, entravent les contributions de la foresterie aux moyens de subsistance et aux économies sur le plan local, national et régional, ainsi qu'à la qualité de l'environnement mondial.

Les politiques et lois nationales de la plupart de pays dans l'AOC imposent des limites aux communautés qui habitent dans ou près des zones forestières et déstabilise leur capacité de gérer les ressources de leurs forêts ni de développer des entreprises leur permettant de valoriser les ressources forestières. Dans les cas où ces activités sont permises, il se trouve que les secteurs publics et privés ne sont pas encore orientés ou équipés pour fournir l'appui nécessaire au développement et à la prospérité des entreprises forestières communautaires. Dans de nombreux cas, la tenure et l'entreprise forestière communautaire font face à des préjudices sans fondement. Le plus souvent, les communautés elles-mêmes manquent de confiance collective propre nécessaire pour faire face à ces tentatives qui peuvent être bénéfiques mais à la longue comportent de nombreux défis.

Pour les communautés forestières, la clarification et reconnaissance de leurs droits de propriété foncière et d'accès aux ressources forestières à valeur économique leur ouvrent des opportunités pour investir dans les petites entreprises et renforcer l'utilisation durable des forêts. Les communautés ont démontré leur capacité à développer des entreprises compétitives sur le marché mondial et produire des emplois dignes et créatifs dans le domaine des services environnementaux, l'extraction du bois, la transformation des produits forestiers non ligneux, et l'artisanat. En outre, contrairement aux modèles dominants industriels de gestion forestière, les entreprises communautaires ont tendance à réinvestir localement les richesses générées dans l'infrastructure productive et sociale, assurant ainsi un cycle vertueux de développement économique et social.

Combiner ces défis de droits humains et d'éradication de la pauvreté, les changements climatiques représentent un défi énorme pour tous les pays. A la fois une source d'émissions et un biome influencé par le changement climatique, les forêts seront au centre des stratégies d'adaptation et d'atténuation. Ainsi Il faudrait établir un système de tenure forestière sûr et clair pour assurer l'équité et l'efficacité dans les efforts d'adaptation aux changements et de réduction des émissions des gaz à effets de serre qui proviennent de la déforestation and la dégradation.

Cette réunion est en réponse à la demande des africains qui ont participé à la Conférence Internationale sur la Gestion des Forêts Communautaires à Acre, au Brésil en 2007, une conférence organisée par l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), l'Initiative des Droits et Ressources (*Rights and Resources Initiative - RRI*), UICN, l'Alliance Globale de Foresterie Communautaire et le Gouvernement du Brésil. A Acre, les délégués africains ont proposé un événement suivant lors duquel ils traceront un échéancier précis pour réaliser les objectifs de 2015 convenus et faisables. L'organisation et la tenue de cette conférence au Cameroun, pour les régions de l'Afrique centrale et de l'Ouest traduit le respect net d'un engagement pris par ce dernier. Ceci augure une vision nouvelle dans le développement des politiques et dans les pratiques de gestion des tenures forestières dans cette partie du continent africain.

Cadre méthodologique

La conférence est divisée en plusieurs sessions. Chaque session comprend soit un discours d'ouverture, une discussion à table rond où une présentation par un panel d'intervenants pour discuter les thèmes des différentes sessions et dégager un ensemble de perspectives sur le sujet en question. Chaque session se déroulera dans le but de donner plus de temps aux groupes de travail de mieux discuter des questions et messages clés. Les travaux de groupes porteront sur des présentations additionnelles d'études de cas, des discussions entre les membres du groupe qui dégageront une liste de problèmes, stratégies, recommandations, et les leçons en rapport avec le sous-thème de la session. Le dernier jour, les participants se répartiront en groupes d'acteurs (i.e. membres du gouvernement, de la société civile, des communautés, etc.) pour s'assurer que: les recommandations sont internalisées au sein de ces groupes ; des priorités qui pourraient être traduites en actions concrètes sont définies; et que les groupes mis en place soient responsables de la mise en œuvre et du suivi des recommandations.

Facilitateurs

James Gasana, Intercooperation

Prudence Galega, Network for Environment and Sustainable Development in Africa, Cameroun

Enregistrement – Dimanche 24 mai

L'enregistrement des participants se fera à partir de l'après-midi aux hôtels des participants : Mont Fébé, Meumi Hôtel, Meumi Palais et Tou'ngou.

Programme de conférence – 1^{ère} journée

Ouverture officielle de la conférence – Bienvenue

8h30 Introduction et contexte de la conférence

Kyeretwie Opoku, Coordinateur de réponse civique et facilitateur de RRI en Afrique

Présentation des objectifs, méthodologie, et programme de la conférence

James Gasana, Intercooperation

Prudence Galega, Network for Environment and Sustainable Development in Africa (NESDA), Cameroun

Allocution d'ouverture

Cécile Ndjébet, Cameroun Ecologie et la Forêt Communautaire de N'gonga

Emmanuel Ze Meka, Directeur exécutif, Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT)

Son Excellence Dr. Raymond Mbitikon, Secrétaire exécutif, Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC)

Ouverture officielle

Représentant du Gouvernement du Cameroun

10h30 Pause-café

Discours d'ouverture : « Keynotes »

10h45 La gestion du domaine nationale au Cameroun

Vincent Nkou Owona, Ministère des Domaines et des Affaires Foncières du Cameroun (MINDAF)

La tenure au service du développement en Afrique : l'expérience de l'Union Africaine

Paul Tchawa, Expert principal dans l'équipe d'élaboration de l'Initiative de Politique Foncière de l'Union Africaine, Chef du Département de Géographie, l'Université de Yaoundé I

Quel est l'état actuel de la propriété forestière en Afrique ?

Liz Alden Wily, Experte affiliée à RRI (Fellow)

12h30 Session questions réponses

13h00 Pause déjeuner

Séance 1: Situation actuelle de la tenure et leçons émergentes des réformes en cours

Le but de cette session est de faire une revue historique et générale de la tenure forestière en Afrique, et de réfléchir sur les questions soulevées par ces systèmes et les leçons stratégiques qu'ils peuvent fournir aux autres pays.

Président de séance : Raymond Mbitikon, COMIFAC

Rapporteur : Antoine Kalinganire, Scientifique forestier principal, ICRAF

14h00 Présentations du panel

- La réforme de la loi forestière au Cameroun : Objectifs et justification – Denis Koulagna, Secrétaire générale, MINFOF
- Evaluation de la tenure des forêts tropicales : État des lieux et tendances – Samuel Nguiffo, Directeur exécutif, Centre pour l'environnement et le développement
- Les dimensions juridiques de la propriété foncière et forestière en Afrique – Patrick McAuslan, Professeur de droit, Birkbeck, l'Université de Londres

15h00 Discussion plénière

15h30 Pause-café

Séance 2 : La réforme de tenure – Les expériences et leçons des autres pays

Cette session est une opportunité pour les experts et les ressortissants des pays d'Afrique et d'ailleurs de partager leurs expériences dans le domaine de la réforme foncière, de présenter des exemples de réforme dans d'autres pays et de discuter des impacts de ces régimes fonciers sur le développement social et économique dans le passé et au présent.

Président de séance : Cyrie Sendashonga, CIFOR-Cameroun

Rapporteur : Marc Vandenhoute, Facilitateur au Cameroun, Délégation FLEGT de l'Union Européenne

15h45 Présentations du panel

- Les tendances globales de la tenure forestière : Les résultats émergents de quatre régions forestières – Francesca Romano, FAO
- Réforme de tenure foncière et forestière au Brésil: Justifications et impacts – Manoel Sobral Filho, ancien directeur exécutif, OIBT
- Réforme collective de tenure forestière en Chine – Li Shuxin, Directrice de la division politique, Administration Nationale de la Foresterie, République populaire de Chine
- Réformes forestières et de terres tribales en Inde – Arvind Khare, Directeur financier et politique, RRI

17h00 Discussion plénière

17h30 Clôture de la première journée

18h30 Réception et Dîner

Programme – 2^{ème} journée

Séance 3: Rôle et perspectives des communautés forestières dans le processus de la réforme forestière

Ce panel montre les perspectives communautaires sur la réforme forestière, y compris leur rôle dans les processus de réforme dans leurs propres pays, le besoin d'augmenter la capacité des communautés à fournir les contributions positives au processus de réforme et leurs stratégies de consulter et d'interagir avec le gouvernement.

Président de séance : Hon. John Woods, Forest Development Authority, Libéria

Rapporteur : Daniel Tiveau, CIFOR-Burkina Faso

8h30 Discussion à table ronde

- *Erick Cuellar, l'Association des communautés forestières de Petén (ACOFOP)*
- *Ghan Shyam Pandey, Fédération des Utilisateurs de Foresterie Communautaire au Népal (FECOFUN)*
- *Patrice Pa'ah, Directeur général, Coopérative Agro Forestière de la Trinationale (CAFT), membre de AGFC Afrique*
- *Charles Meshack, Tanzania Forest Conservation Group*
- *Michael Gachanja, Coordinator, Kenya Forests Working Group*

10h00 Session questions réponses

10h30 Pause-café

Séance 4: Outils et stratégies de reconnaissance des droits - cartographie des droits des communautés

Cette section offre l'opportunité de partager les expériences diverses sur la cartographie des droits des communautés dans la région. La discussion se déroulera dans un format de « talk show » i.e. une façon informelle et interactive; cela permettra aussi aux présentateurs d'adresser les questions de méthodologies, de la sécurisation de la tenure locale et du soutien des droits des peuples en forêt.

Président de séance : Denis Koulagna, MINFOF

Rapporteur : Prosper Situansendua-Ngetelem, Point focal de foresterie communautaire, Ministère de l'Environnement, la Nature la Conservation et du Tourisme, République Démocratique de Congo

10h45 Discussion à table ronde

- *John Nelson, Forest Peoples' Programme*
- *Belmond Tchoumba*
- *Peter Mbile, ICRAF-Cameroun*
- *Martijn Ter Heegde, Coordinateur du Programme d'Afrique, Rainforest Foundation Royaume-Uni*
- *Edmund Barrow, Coordinateur régionale pour l'Afrique, UICN*

12h30 Session questions réponses

13h00 Déjeuner

14h00 **Discussions parallèles des groupes de travail**

Cinq groupes de travail seront mis en place pour discuter certains thèmes liés au panel précédent, y compris :

- Les stratégies communautaires pour réaliser leurs droits coutumiers aux ressources
- Le rôle de la cartographie dans la reconnaissance des droits coutumiers aux forêts
- Les implications des différentes démarches et outils méthodologiques sur les résultats
- Les rôles des gouvernements, agents communautaires, corporations, des groupes de pression et des ONG
- Leçons apprises de certains outils et démarches particuliers
- Les défis des superpositions des lois et juridictions et objectifs de l'aménagement des territoires

15h30 *Pause-café*

Séance 5: Table ronde sur le rôle de la tenure et la gouvernance dans l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques

Cette session se fera de façon interactive sous forme de questions - réponses. Le modérateur de la session s'entretient avec un panel d'experts régionaux et mondiaux sur les questions, opportunités et état des lieux, à la fois sur le plan régional et international. Les membres du panel répondront aux questions du public qui porteront sur les communications des experts qui seront distribuées aux participants sous forme de posters ou de résumés.

Les sujets de discussions comprendront :

- Les approches et les standards pour Réduction des émissions résultant du déboisement et la dégradation des forêts (REDD)
- Les droits, l'équité et les impacts socio-économiques des systèmes de vente du carbone des forêts
- Les nouvelles pressions sur les forêts des biocarburants et les technologies écologiques
- La tenure foncière et la séquestration du carbone en Afrique
- Les stratégies locales pour l'adaptation aux changements climatiques

Président de séance : Manoel Sobral Filho, Brésil

15h45 **Les panélistes**

- *Don Roberts, Directeur générale, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)*
- *Alain Karsenty, Économiste, Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement (CIRAD)*
- *Arthur Green, spécialiste des questions foncières, McGill University*
- *Fobissie Kalame, CIFOR-Burkina Faso*

17h00 **Session questions réponses**

17h30 *Clôture de la 2^{ème} journée – Restitution des tables rondes et résumé de la journée*

18h30 *Réception et apéritifs : le Groupe de conseil de la société civile (CSAG) mis en place par l'OIBT.*

Une opportunité de présenter le CSAG : structure, priorités et recommandations. Suivi d'un cocktail.

Programme – 3^{ème} journée

Séance 6: Expériences des modèles de tenure conventionnels et alternatifs des entreprises de bois

Cette session offre une revue des modèles d'entreprises industrielles forestières, de la petite échelle à l'extraction industrielle, tout en les analysant en relation avec les questions de tenure et de leurs impacts sur la croissance économique et les moyens de subsistance.

Président de séance : *Andy Inglis, Conseiller en foresterie, DFID*

Rapporteur : *H.K. Chen, TRAFFIC Asie sud-est*

8h30 Présentations du panel

- Les concessions, la tenure, et l'entreprise communautaire – *Juan Sève, WWF-US*
- Les entreprises forestières communautaires : Le capitalisme peut-il poursuivre une visée sociale ? – *Adolfo Chavez, Coordinateur de PROCYMAF à l'état de Michoacán, Mexique*
- La face formelle de l'industrie forestière informelle au Ghana – *Gene Birikorang, Hamilton Consulting*
- Mise en valeur des forêts et marchés ruraux de bois-énergie dans les pays sahéliens de l'Afrique de l'ouest : Les expériences et les enseignements – *Alioune Tamchir Thiam, TAMTAT*

10h00 Session questions réponses

10h30 Pause-café

10h45 Discussions parallèles des groupes de travail

Cinq groupes de travail seront mis en place pour discuter les thèmes suivants :

- Les concessions industrielles: La tenure locale et ses bénéfices pour les communautés et la nation
- L'entreprise forestière communautaire
- Des nouvelles initiatives pour améliorer le statu quo: VPAs, le commerce équitable, les concessions avec des programmes sociaux, réformes réglementaires et fiscales pour « uniformiser les règles de jeu. »
- La gestion durable des entreprises forestières
- Les plantations forestières

13h00 Déjeuner

Séance 7: Expérience dans la valorisation et conservation des produits forestiers non-ligneux – Les approches conventionnelles et communautaires

Cette partie se penchera sur les questions de tenure et moyens de subsistance liées à la conservation des ressources forestières et la commercialisation des produits forestiers non-ligneux.

Président de séance : *Zac Tchoundjeu, ICRAF*

Rapporteur : *Adewale Adeleke, UICN*

14h00 Présentations du panel

- Stimuler la création de richesses et les contrats sociaux dans les forêts à travers la facilitation et la promotion des petites entreprises forestières – *Sophie Grouwels, Chargé de Programme Forêts, FAO*
- Modèles alternatifs de tenure et d'entreprises pour une croissance économique en faveur des pauvres: Entreprises de produits ligneux et non-ligneux en Gambie – *Kanimang Camara, National Consultancy on Forestry Extension and Services*

- Le beurre de karité biologique : une valeur ajoutée qui rapporte aux femmes – *Marceline Ouédraogo, Association Songtaab-Yalgre/Groupement Féminin*

15h00 Session de questions réponses

15h30 Pause-café

15h45 Discussions parallèles des groupes de travail

Cinq groupes de travail seront mis en place pour discuter les thèmes suivants, et des études de cas seront présentés au début de chaque thème de discussion pour générer un dialogue.

- Les produits forestiers non-ligneux
- Les produits et services de la faune
- Ecotourisme : gestion, bénéfiques, potentiel
- Les femmes et l'accès aux ressources et marchés : les contraintes et les possibilités

17h30 Clôture de la 3^{ème} journée – Restitution des groupes de travail et résumé de la journée

Présentation de la méthodologie de la cinquième journée aux participants à la fin de la Séance 5. Facilitateurs et représentants des groupes de travail commenceront à faire le résumé des discussions de groupes de travail pour s'en servir lors de la session des conclusions et résultats et recommandations de l'atelier à la cinquième journée.

18h00 Dîner

D'autres événements informels potentiels à annoncer.

Programme – 4^{ème} journée

Les visites de sites

La quatrième journée est consacrée aux visites dans trois sites différents à Mbalmayo, à 45 minutes de Yaoundé, organisé par CED, UICN et MINFOF.

Le but de ces visites sur le terrain est d'offrir aux participants l'opportunité d'explorer et de discuter davantage des questions abordées pendant les sessions de la conférence. Les participants choisissent un des sites qu'ils veulent visiter. Les groupes recevront des dépliants présentant les questions de tenure relatives au site. Cela facilitera une compréhension et une meilleure analyse de la situation sur le terrain.

Réserve dans la Forêt de l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts

Ce site est caractérisé par un conflit de gestion de l'espace dans la réserve où on retrouve les qui abrite des habitats, champs et même des titres fonciers à l'intérieur de la forêt. Au niveau de l'administration, les différents services c'est-à-dire de l'Agriculture, Elevage, des Domaines et des Forêts ne s'accordent pas toujours sur qui est autorisé à faire quoi dans la réserve.

Forêt communautaire COVIMOF

La forêt communautaire du COVIMOF a été créée en 1996, couvre une superficie de 5,000 ha, et comprend les villages de Melombo, Okekat, et Fakélé dans l'arrondissement de Mbalmayo, Département de Nyong-So, Région Centre. Les principales activités de forêt communautaire sont l'élevage de poulets et porcs, l'écotourisme dans les sites à haute valeur de conservation, et l'ouverture des pistes de désenclavement. Le COVIMOF intervient dans l'exploitation du bois et des produits forestiers non ligneux.

Site touristique de MELOMBO

Ce site est une zone de récréation, de détente et de relaxation avec un paysage attrayant paysage au bord du fleuve Nyong.

Programme – 5^{ème} journée

Séance 8: Réformes sur la tenure foncière – Comment créer le soutien politique pour les réformes et leur mise en oeuvre

Pendant cette séance, les participants vont explorer comment les mécanismes légaux, les réseaux, et les institutions peuvent être influencés pour reconnaître les droits des communautés en zones forestières et de soutenir leurs moyens de subsistance. Cette séance sera aussi une opportunité pour les africains qui ont participé à des voyages d'études de présenter ce qu'ils ont entendu et appris.

Président de séance : *Honorable Louis-Marie Essolla MP, REPAR*

Rapporteur : *Patrice Bigombé, CERAD*

8h30 Présentations du panel

- La décentralisation et les réformes de tenure forestière au Sahel : Mali, Niger et Burkina Faso – *Célestin Dembélé, Délégué adjoint, Intercooperation-Sahel*
- Les modèles nouveaux de tenure forestière au Bénin : Les leçons pour les réformes progressives – *Roch Mongbo, Centre Béninois pour l'Environnement et le Développement Economique et Social*
- La réforme de tenure forestière en Afrique de Sud : Qu'a-t-on appris ? – *James Murombedzi, ARD-Libéria*
- Les droits fonciers et les peuples forestières en Afrique – *Valérie Couillard, Coordinatrice du programme Afrique des droits humains et legaux, Forest Peoples' Programme*

9h30 Session questions-réponses

10h00 Pause-café

10h15 Discussions parallèles des groupes de travail

Cinq groupes de travail seront mis en place pour discuter les thèmes suivants, et des études de cas seront présentés au début de chaque thème de discussion pour générer un dialogue.

- Quelles sont les leçons clés pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale qui ont émergé pour la conception et le mise en œuvre des réformes politiques de tenure qui appuient la gestion locale des forêts et des entreprises ?
- Quelle mobilisation et synergie entre les différents ministères et secteurs pour créer une vision commune entre les pays de l'Afrique Centrale de l'Ouest ?
- Quelles sont les prochaines étapes pour une avancée significative des processus de réformes en Afrique Centrale et de l'Ouest ?

11h30 Présentation des groupes de travail et synthèse

13h00 Déjeuner

Séance 9: Prochaines étapes pour la mise en œuvre des réformes en l'Afrique de l'Ouest et Centrale

Les facilitateurs de la conférence fourniront aux participants la synthèse des discussions des travaux de groupes pour chaque session. Ainsi, il sera demandé aux participants de se regrouper en catégories d'acteurs et de faire des recommandations et de définir des priorités.

14h00 Les priorités des groupes d'acteurs

Les participants se répartiront en groupes d'acteurs (les organisations communautaires, les organisations non gouvernementales, les organisations internationales et régionales, les gouvernements) pour réfléchir sur les thèmes abordés et définir leurs priorités. Le comité de rédaction se réunit pour faire les résumés des travaux.

15h00 Présentation des conclusions de la conférence par le comité de rédaction, et discussion

16h15 Pause-café

16h30 Clôture officielle par le Gouvernement de Cameroun

- *Présentation des conclusions de la conférence*
- *Membres des gouvernements de l'Afrique Centrale et de l'Ouest*
- *COMIFAC*
- *Représentants des communautés (Afrique Centrale et de l'Ouest)*
- *La société civile et les ONG nationales*

17h30 Fin de la conférence

19h30 Dîner et Soirée culturelle